

Assurer la gestion comptable quotidienne d'une TPE PME

Confirmé

Objectifs : Savoir gérer les opérations comptables et fiscales courantes d'une TPE PME

Des sessions à distance tout au long de l'année

Objectifs et finalités de la formation

A l'issue de cette formation, l'Apprenant doit sera capable de gérer l'ensemble des déclarations fiscales courantes, établir et comprendre les états financiers d'une TPE PME.

Public concerné

Cette formation s'adresse à tout public, dans le cadre de la gestion personnelle de sa carrière professionnelle, désireux d'améliorer à court terme son employabilité par une diversification et/ou un approfondissement de ses compétences métier.

Elle est également à destination des dirigeants d'entreprise, artisans, commerçants et professions libérales souhaitant être autonome dans la tenue de leur comptabilité ou intégrer au sein de leur organisation, un service comptable autonome.

Prérequis

La formation étant dispensée en langue française, il est fortement recommandé de maîtriser un niveau avancé en compréhension et communication de la langue française correspondant à un niveau B2.

Il est indispensable d'avoir suivi avec succès la session de formation de niveau inférieur intitulée « Assurer la gestion comptable quotidienne d'une TPE PME débutant ».

Accessibilité

Des adaptations peuvent être mises en place pour les personnes en situation de handicap. Les adaptations seront évaluées lors de l'entretien d'admission en fonction de la situation de l'Apprenant.

Modalités, moyens et délais d'accès.

Processus d'admission comprenant un dossier de candidature et un entretien afin d'identifier les besoins de l'apprenant et valider la corrélation entre les objectifs de l'apprenant et la formation dispensée. Pour candidater, vous pouvez nous contacter par mail à contact@kapexformation.fr ou télécharger le dossier de candidature sur notre site internet www.kapexformation.fr/lesformations/dossierdecandidature et nous l'envoyer par mail.

A l'issue du processus d'admission, les candidats doivent s'inscrire sur la liste des sessions ouvertes. Plusieurs sessions seront ouvertes au cours de l'année.

Le délai d'accès à la formation est de 14 jours minimum entre l'inscription sur la liste des sessions ouvertes et le début de la formation.

Durée de la formation

12 semaines

Temps de formation

70 heures (hors travail personnel)

Objectifs

Cette formation développe les connaissances et les savoir-faire fondamentaux permettant d'être capable de gérer l'organisation, le calcul et l'établissement des déclarations fiscales périodiques, mettre en place le processus complet d'élaboration du bilan, compte de résultat et annexes d'une TPE - PME.

Le cheminement pédagogique vise à atteindre les objectifs suivants :

- Comprendre les enjeux d'une gestion fiscale saine (obligation fiscale, veille documentaire, entreprises en difficulté).
- Connaitre l'ensemble des obligations fiscales d'une TPE -PME et mise en place d'un planning déclaratif.
- Gérer en interne les déclarations fiscales (calculs et déclarations).
- Visualiser le processus d'élaboration des comptes annuels.
- Effectuer les travaux de contrôles préalables.
- Etablir les comptes annuels et remplir les obligations fiscales liées à la déclaration du résultat.

Programme de la formation

PARTIE 1 - LA GESTION DES OBLIGATIONS FISCALES

1 - La documentation

La veille documentaire - Découverte de la documentation, les revues d'actualité fiscale, le code général des impôts, le bulletin officiel des finances publiques.

2 - Les déclarations fiscales professionnelles courantes

a) La TVA

Les caractéristiques principales de la TVA- Le champ d'application de la TVA (notions d'assujetti / non assujetti, redevable / non redevable, imposable / non imposable, sur option à la TVA) - l'assiette imposable - Fait générateur et exigibilité (les cas particuliers) - Les différents taux de TVA - La TVA collectée - La TVA déductible - Les régularisations de TVA - La territorialité - La comptabilisation de la TVA (Rappel cours niveau 1) - Le contrôle de la TVA - Le calcul de la TVA à payer - La déclaration et le paiement de la TVA - Notions sur les régimes particuliers de TVA.

Exercices d'application

b) Imposition du résultat des entreprises et des sociétés

Impositions du résultat des entreprises - Champ d'application de l'IS - Assiette de l'IS - Liquidation et paiement de l'IS.

Exercices d'application

c) Déclaration DAS2

Obligations - Etablissement et déclaration.

Exercices d'application

d) La Contribution Economique Territoriale

La CFE – personnes et activités imposables – Les exonérations – Les déclarations spécifiques – Base d'imposition -Montant de la CFE
- Etablissement et déclaration – Paiement de la CFE

La CVAE. Champ d'application – Calcul, déclaration et paiement. Exonération et plafonnement.

Exercices d'application

e) Les taxes assises sur les salaires

La taxe d'apprentissage – La cotisation à la formation continue – La taxe sur les salaires.

3 – Les télédéclarations

- a) Organisation des télédéclarations et calendrier déclaratif
- b) Comment télédéclarer.

PARTIE 2 – LES ETATS FINANCIERS

1 – Le processus global

- a) Le dossier de travail
- b) La veille documentaire

Découverte de la documentation, les revues d'actualité fiscale, le code général des impôts, le bulletin officiel des finances publiques.

2 – Les travaux

- a) La révision des comptes

Méthodologie de contrôle des comptes.

Exercices d'application.

- b) Justification des soldes

Exercices d'application

3 – Elaboration des comptes annuels

- a) Travaux d'inventaire

Rappel des règles et principes comptables - Le rattachement des charges et des produits – les capitaux propres – les immobilisations – le stock – les clients douteux – le personnel – la rémunération du dirigeant - la trésorerie.

- b) Le bilan, le compte de résultat
- c) L'annexe

3 – La déclaration fiscale de résultat

Elaboration de la déclaration – calcul du résultat fiscal – divergences fiscales – Imposition du résultat.

Exercices d'application

Devoir final

Moyens techniques

L'apprenant devra être muni :

- du matériel informatique nécessaire et fonctionnel.
- une connexion internet (ADSL ou fibre).

- Webcam.
- Micro.

Moyens et modalités d'accès au cours

Les cours sont dispensés à distance.

Création de classe virtuelle en mode synchrone via une plateforme d'échanges à distance de type visioconférences.

Un lien de connexion est envoyé 48 heures au plus tard, avant le début de la formation par mail à l'apprenant.

Méthodes pédagogiques

Le formateur organise des séquences de cours à l'aide d'un support de cours en live. Les cours sont une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que différents apports d'aide à l'application du cours tels que, exercices, études de cas.

La progression des apprenants est validée par des QCM, questions ouvertes, devoir à rendre à la correction et devoir final d'évaluation.

Ressources pédagogiques

Connexion à une plateforme de cours à distance en live incluant, un support de cours, des exercices d'application et des quiz.

Ressources documentaires fournies par le formateur.

Les énoncés des exercices et cas pratiques

Liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation des cas pratiques d'application.

Démonstration du formateur pour la compréhension des techniques spécifiques.

Travail personnel à rendre à la correction

La formation se conclue par un devoir final

Modalités d'évaluation et de suivi

Contrôle de l'assiduité (feuille d'émargement)

Interrogation orale des apprenants par des questions / réponses au fil du cours

Devoirs personnels et exercices hebdomadaires à rendre à la correction

QCM et quiz à chaque fin de chapitre.

Validation des acquis par des mises en situation professionnelles (cas pratiques). Formulaire d'évaluation régulier

Devoir final d'évaluation sous la forme d'une étude de cas.

Entretien technique à l'issue du devoir final

Certificat de réalisation de la formation

Résultats attendus

L'acquisition de connaissances et de savoir-faire, par une immersion au cœur des pratiques comptables permettra de gérer efficacement la fiscalité courante d'une TPE PME, et les opérations de clôture des comptes.

Tarifs

1700 EUR nets de taxe / apprenant.

Contact

KAPEX FORMATION, contact@kapexformation.fr, Tél 07.60.88.04.70 ou directement sur notre site internet à partir de notre formulaire de contact.

Les points forts

Cette formation est assurée par un expert-comptable.

Alternance de cours magistraux, cours dialogués, travaux théoriques et pratiques. La formation est complémentée par des devoirs à rendre avec correction commune.

Attribution d'un tuteur afin d'échanger, en dehors des heures de cours, sur les diverses questions et problématiques des Apprenants.